



Paris, le 16 février 2024

À Madame Nicole Belloubet
Ministre de l'Éducation Nationale
et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Madame la Ministre,

A la suite de notre entrevue hier, et parce que les mesures annoncées dans le cadre du « choc des savoirs » placent les agents exerçant en collège face à un conflit de valeurs et de loyauté, nous vous demandons de ne pas publier les arrêtés collège et d'ouvrir de nouvelles discussions sur les évolutions du collège.

Il est encore temps de ne pas demander aux collègues de choisir entre le respect d'injonctions ministérielles qui ne font pas sens, et leur attachement à faire progresser et réussir tous les élèves ensemble.

Il est encore temps de ne pas mettre en œuvre des dispositifs qui ne sont pas efficaces et qui heurtent les valeurs des personnels, faisant perdre tout sens au travail, et qui dessinent une École d'avant-hier : redoublement, groupes de niveau, classe de préparation au lycée.

Les deux fédérations CFDT de l'Éducation, Sgen-CFDT et FEP-CFDT, considèrent qu'il faut utiliser les moyens disponibles pour déployer dans les écoles et les collèges des organisations du type plus de maîtres que de classe, faire confiance aux équipes, les accompagner et les former pour construire les organisations, mettre en œuvre les pratiques pédagogiques les mieux à même de faire progresser et réussir tous les élèves.

Sincères salutations,

Catherine Nave-Bekhti
Secrétaire Générale du Sgen-CFDT

Laurent Lamberdière
Secrétaire Général de la FEP-CFDT